

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

ESS – FRANÇAIS 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 03 32 02 U 21 D1

CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 001

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 18 juillet 1994,
sur avis conforme de la Commission de concertation**

ESS – FRANÇAIS 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Contribuer à l'ouverture d'esprit au changement :

- ◆ favoriser l'expression orale et écrite dans un but de communication inter culturelle ;
- ◆ accéder à d'autres systèmes de valeurs par l'étude de textes d'auteurs.

Participer au développement des capacités d'autonomie et de liberté :

- ◆ aider à constater la pluralité des systèmes de référence, des modes de pensées, de vie;
- ◆ préparer à faire des choix, résoudre des problèmes, poser des actes en harmonie avec ces choix ;
- ◆ favoriser une attitude d'engagement.

Développer l'esprit critique, l'efficacité, la créativité, la tolérance par la maîtrise d'outils d'analyse

- ◆ favoriser le développement d'esprit critique et de synthèse;
- ◆ développer des aptitudes à la réceptivité;
- ◆ développer le souci de la précision dans l'observation et de l'objectivité dans la relation des faits;
- ◆ développer l'habitude de recourir à des sources d'information appropriées.

Participer à l'épanouissement de qualités personnelles permettant d'assurer son rôle dans la société présente et future :

- ◆ faire prendre conscience de ses possibilités et renforcer la confiance en soi ;
- ◆ développer des aptitudes à l'application de méthodes de travail efficaces (ordre, clarté, précision) ;
- ◆ faciliter l'intégration des connaissances dans un système de valeurs et un réseau ordonné de connaissances ;
- ◆ développer le goût de la communication.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 Capacités

- ◆ répondre à des questions de compréhension sur le contenu de tout type de message de portée générale, non spécialisé;
- ◆ situer un document de tout type d'expression orale ou écrite selon le schéma de communication et y repérer les fonctions du langage;
- ◆ identifier les procédés d'auteurs pour situer dans le temps, dans l'espace, pour comprendre le point de vue, pour distinguer le réel de la fiction, pour découvrir la structure du raisonnement;
- ◆ transmettre un message oral ou écrit en utilisant les techniques d'argumentations appropriées;
- ◆ écrire un message de portée générale en respectant les règles de lisibilité, ponctuation, paragraphes, disposition, précision et adéquation au lexique, adaptation au destinataire et tout particulièrement l'orthographe.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite des unités d'enseignement suivantes:

- ESS FRANCAIS 1 - code 033201 U21D1
- ESS FRANCAIS RENFORCEMENT EN ORTHOGRAPHE – code 038101 U21D1

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

3.1. Dénomination des cours	<u>Classement des cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Français	CG	A	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
Total des périodes			120

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de :

DE COMPRENDRE, ANALYSER, SYNTHETISER, JUGER les divers types de messages oraux et écrits en usage dans notre société.

- conversation, débat enregistré, journal parlé, message théâtral et télé-théâtral, chanson, dialogue cinématographique, message publicitaire ainsi que les œuvres littéraires
 - en les considérant comme source d'émotion esthétique et comme objet de réflexion;
 - en les situant dans le contexte de l'époque et dans la perspective historique où elles s'insèrent ;

- en mesurant, grâce au schéma de communication et aux fonctions du langage (intentions et moyens : entre autres, les moyens de persuasion, de séduction et du conditionnement) leur portée synchronique et diachronique, leurs dimensions culturelle, sociale, économique, politique, éthique ;
- faire des lectures personnelles prolongeant ces apprentissages.

D'INTEGRER ces diverses informations dans un système personnel de valeurs et un réseau ordonné de connaissances.

DE MAITRISER l'expression orale et écrite dans diverses formes de communication et les fonctions du langage qu'il sera appelé à utiliser dans la vie courante:

rapport, exposé, résumé, compte-rendu analytique et critique, débat, réponse à une enquête, motion, entretien téléphonique, communication audio-visuelle, etc.;

ainsi que les utilisations du langage qui n'ont pas nécessairement pour objectif la communication :

épanchements personnels, impressions, sentiments, rêves, remise en question, opinions, associations de sons et de rythme.

5. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

En fin de formation, l'étudiant MAITRISERA LES COMPETENCES suivantes :

- ♦ *résumer les idées essentielles d'un texte non vu, les critiquer, y rattacher sa (ses) conception (s) personnelle (s) et élaborer une synthèse en relation avec les courants de pensée étudiés;*
- ♦ *présenter l'analyse d'un ouvrage (narration longue, essai, dialogue, poèmes, pièce de théâtre, scénario, étude) restitué dans son contexte historique et social.*

Pour ces deux activités, LE DEGRE DE MAITRISE sera atteint si l'étudiant est capable:

- de définir des procédés ou systèmes d'analyse, des lois, des contraintes et des modes de fonctionnement propres aux genres;
- d'appliquer les systèmes d'analyse étudiés.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.